

# [Introduction]

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **52 (1918-1919)**

Heft 194

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Esquisse synécologique comparative de deux marais des environs de Baulmes

PAR

GUSTAVE BEAUVERD

(Communiqué en séance du 7 novembre 1917.)

Dans leur classique *Catalogue de la Flore vaudoise*, Th. Durand et H. Pittier ont désigné un « District jurassien » dont la « région moyenne » borde, entre 400 et 700 m. d'altitude, le territoire floristique qu'ils ont dénommé le « District subjurassien ». Ce dernier comprend « la partie calcaire du plateau qui s'étend au pied du Jura vaudois sur toute sa longueur<sup>1</sup> », tandis que, selon la définition des auteurs, leur région moyenne « établit la transition entre le district subjurassien et la région montagneuse (700 à 1300 m.) du district jurassien<sup>2</sup> ».

C'est à cette région moyenne du district jurassien qu'appartiennent les deux localités dont nous avons entrepris l'étude floristique dès l'année 1916 : en herborisant à la date du 3 mai dans les rocailles dominant le riant village de Baulmes, une inspection de la contrée

---

<sup>1</sup> Voir DURAND et PITTIER, *Catalogue de la flore vaudoise*, fasc. 1, p. 13. (Lausanne, librairie Rouge, 1882.)

<sup>2</sup> Les auteurs cités ont employé (loc. cit., p. 14) le terme de « jurassique » pour désigner leur district ; afin d'éviter toute confusion avec ce nom admis par les géologues dans un sens beaucoup plus général, nous nous rangeons à l'avis de M. le Dr Ant. MAGNIN lorsqu'il propose de conserver au terme « jurassique » son ancien sens géologique et d'admettre pour le terme « jurassien » un sens plus exclusivement phytogéographique (cf. *Archives de la flore jurassienne*, n° 9, nov. 1900, p. 78).

étendue à nos pieds nous fit remarquer, vers l'extrémité méridionale de la faible dépression comprise entre la route de l'Abergement (au N.-W.) et celle de Rances (au S.-E.), une vaste superficie de terrain dont la végétation mi-steppique mi-boisée conservait toute la sécheresse de son aspect hivernal, alors qu'aux alentours les prairies et les cultures revêtaient les plus belles couleurs de leur parure printanière. Il s'agissait des terrains marécageux désignés sous le nom de « Marais de Rances » sur la feuille 290 de l'*Atlas topographique fédéral* au 1 : 25 000 (dit Atlas Siegfried) ; leur florule nous étant totalement inconnue, nous projetâmes d'en poursuivre l'exploration chaque fois que nos devoirs professionnels nous appelleraient à nous rendre à Valeyres par la route de Baulmes. Et c'est ainsi que tantôt seul, tantôt en compagnie de l'excellent connaisseur de la contrée qu'est notre ami M. l'inspecteur forestier Maurice Moreillon, ou de M. Paul Besson, jardinier de la station botanique de Valeyres-sous-Rances, nous eûmes l'occasion de commencer un relevé de la florule des marais de Rances aux dates suivantes : 3 mai, 9 juin, 4 août et 15 septembre 1916 ; 15 mai, 15 juin, 3 juillet et 18 septembre 1917, soit huit dates assez différentes pour nous donner une bonne idée générale des divers aspects écologiques de cette station, mais pas assez nombreuses, cependant, pour émettre la prétention de connaître à fond les détails floristiques de son tapis végétal !

Ajoutons que diverses particularités de cette florule nous ont engagé à établir une comparaison avec quelques autres stations marécageuses de la contrée ; dans ce but, nous avons choisi, aux environs de Baulmes, les prairies humides désignées, sur la feuille 283 de l'Atlas Siegfried, sous le nom de « Prés Doux » et de « Rein », à l'altitude de 600 m. environ et orientés selon un axe légèrement plus incliné vers le Nord, axe déterminé par le cours de

la Baumine dont elles recevaient les eaux avant la canalisation de ce ruisseau entre Baulmes et Vuitteboëuf. Nos herborisations dans ces parages portent les dates respectives du 15 mai et du 15 juin 1917, cette dernière en société de MM. Moreillon et Besson ; enfin, à la date du 3 juillet 1917, nous avons complété ces résultats par une exploration attentive de deux autres points marécageux signalés à notre attention par M. Moreillon : 1° les sources du Mugeon, ruisseau qui s'écoule de plusieurs entonnoirs au bas d'une prairie située à 620 m. d'altitude, et bordant le route de l'Abergement à Sergey ; et 2° les « Planches de Valeyres » (alt. 570 m.), sur le plateau quelque peu marécageux situé au S.-W. de ce dernier village.

Les données floristiques concernant les marais de Rances et de la Baumine n'ont pas fait l'objet de travaux d'ensemble jusqu'à ce jour ; seules quelques citations imprécises figurent sous l'article « Jura » et sous l'article « Vaud » du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, dans le fascicule XI du *Bulletin de la Société murithienne*<sup>1</sup>, dans le volume XXII du *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, p. 271 à 276<sup>1</sup>, et surtout dans le *Catalogue de la Flore vaudoise*, de Durand et Pittier, précédemment cité. Enfin, une source de renseignements tout particulièrement précieuse nous a été offerte par les notes manuscrites consignées dans l'exemplaire interfolié de ce « Catalogue » appartenant à la Bibliothèque de l'herbier Boissier : sur la page de garde dudit exemplaire, à la suite du titre « Catalogue de la Flore vaudoise », le

<sup>1</sup> Cf. J. VETTER et W. BARBEY, *Notes botaniques sur le bassin de l'Orbe*, loc. cit. années 1881-1882, p. 48. Neuchâtel 1883.

<sup>2</sup> Cf. J. VETTER, *Quelques notes sur la flore des environs d'Orbe*, partie B : Nouvelles localités de plantes indigènes. — Cette notice, ainsi que la précédente, ne citent en aucun cas l'une ou l'autre des stations faisant l'objet de notre étude ; nous ne les mentionnons ici que pour les renseignements qu'elles ajoutent à ceux du *Catalogue* DURAND et PITTIER concernant les Marais de l'Orbe.

Dr Moehrlen <sup>1</sup> avait ajouté les mots suivants : « Annoté dès 1883 dans le but d'établir le *Catalogue de la flore du bassin de l'Orbe et de la Vallée de Joux*. Toutes les espèces précédemment énumérées dans cet ouvrage et qui ont été soulignées de ma main appartiennent aux districts susnommés et sont conservées dans mon herbier ; j'ai ajouté à la fin de ce volume le catalogue des plantes adventices trouvées à Orbe à dater de l'an 1883. — Je m'empresse d'ajouter que sans l'obligeant concours du regretté Louis Favrat, de MM. William Barbey, Dr R. Buser (saules), H. Siegfried (potentilles), J. Jaeggi (Zurich), G. Gaillard (roses), U. De Riaz, inst., et surtout de mon beau-frère J.-J. Vetter dont j'ai fortement mis à contribution et le grand savoir et la grande bonté, je n'aurais pu entreprendre ce petit travail, lequel n'est d'ailleurs qu'ébauché et compte de nombreuses lacunes.

Orbe, décembre 1893.

» J. Moehrlen. »

Fort heureusement, le Dr Moehrlen eut des continuateurs : outre les annotations de leur ancien propriétaire M. William Barbey, ces feuillets intercalaires furent successivement complétés par les soins de MM. Ulysse De Riaz, alors instituteur à Vuarrens ; Denis Cruchet, pasteur à Montagny, et Georges Gaillard, professeur au Collège d'Orbe ; à leur suite, nous avons consigné les résultats de nos annotations personnelles chaque fois que les circonstances ont conduit nos pas dans la contrée. Il en résulte que ces notes manuscrites, renforcées par les

---

<sup>1</sup> Le Dr Jonathan-Emmanuel Moehrlen, né à Berne le 4 mars 1835 s'établit comme médecin à Orbe, après avoir étudié à Iéna, à Berne et à Paris, puis passé ses examens à Lausanne. Passionné de botanique, il se voua à l'étude de la florule de la Vallée de Joux et du bassin de l'Orbe ; il fit partie de la commission pour l'étude des tourbières suisses instituée par la Société suisse de botanique, et en fut rapporteur en 1895, l'année même précédant sa mort, qui survint à Orbe le 6 mars 1896.

échantillons d'herbier, constituent vraisemblablement la meilleure source de renseignements qui puisse être mise à profit pour compléter la documentation floristique du mémoire que nous avons le privilège de présenter à nos chers compatriotes et très honorés confrères de la « Société vaudoise des sciences naturelles » ; nous ne leur demanderons plus qu'une faveur, celle de nous permettre d'adresser la dédicace de cette esquisse à trois aînés disparus, liés entre eux par une estime mutuelle. Nous avons nommé les trois vaillants pionniers de la flore du Bassin de l'Orbe, le Dr J.-E. Moehrlen (1835-1896), son beau-frère M. J.-J. Vetter (1826-1913) et leur regretté mécène, M. William Barbey (1844-1914). C'est sous les auspices de leurs efforts combinés que nous exposons notre travail selon le programme ci-dessous :

### **I. MARAIS DE RANCES**

1° Situation et topographie, secteurs artificiels, esquisse historique. — 2° Géologie et hydrographie. — 3° Climat. — 4° Données phénologiques et synécologiques. — 5° Floristique statistique. — 6° Floristique synthétique.

### **II. MARAIS DE LA BAUMINE**

Rapide examen comparatif selon le plan du précédent chapitre.

### **III. FLORULE COMPARÉE DES DEUX STATIONS PRÉCÉDENTES**

Avec mise en regard : 1° de celle de quelques autres stations marécageuses voisines, et 2° de celle des grands marais de l'Orbe.

### **IV. NOTES SUR QUELQUES FORMES ENDÉMIQUES**

Avec observations sur une race sporadique, et description de variétés inédites.

## V. CONCLUSIONS

Résumé des résultats acquis. — Deux types écologiques de marais sous-jurassiens : type autonome et type erratique. — Essai de synécologie génétique. — Appel en faveur d'une statistique méthodique de la flore paludéenne et turficole du canton de Vaud.

Avant d'aborder ce programme, qu'il nous soit aussi permis de remercier bien vivement à cette place M. Moreillon pour l'inlassable obligeance qu'il a mise à nous documenter avec sa compétence habituelle et à nous accompagner dans deux fructueuses explorations des Prés-Doux et des Marais de Rances. Nous tenons également à exprimer toute notre reconnaissance à MM. Auguste et Maurice Barbey, qui nous ont facilité notre tâche en diverses circonstances et tout particulièrement en tenant à notre disposition leur jardinier M. Paul Besson ; ce dernier a réussi à notre intention quelques cultures expérimentales et nous a communiqué, en outre, le relevé complet des observations météorologiques faites à la station de Valeyres-sous-Rances par L. Morel dès 1883, puis continuées par M. Edouard Lambercy, de 1893 à février 1901, date à laquelle M. P. Besson a repris cette tâche jusqu'à maintenant.

### I. MARAIS DE RANCES

1° **Situation, topographie.** — Le bas-fond turfo-marécageux des Marais de Rances est situé presque en totalité dans la commune de Baulmes, où il débute à 1,5 km. au sud de ce dernier village par 4°11' longitude Est de Paris et 46°47'28'' latitude N. ; sa région centrale se trouve un peu à l'W. du point d'intersection du méridien 4°11' avec le parallèle 46°47' ; il se prolonge dans la direction S.-W. jusqu'au 4°10'40'' Est et le 46°46'38'' Nord, empruntant par son extrémité S.-W. une faible partie du territoire de la commune de Rances ; son axe longitu-